



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 18 mars 2022

### SOLIDARITE

#### Evolution du dispositif d'accueil des déplacés ukrainiens dans l'Hérault

476 personnes en provenance d'Ukraine sont à ce jour recensées dans l'Hérault, dont environ 1/3 d'enfants.

**Les déplacés ukrainiens arrivant dans le département, et ne disposant pas d'attaches locales, sont accueillis et pris en charge au gymnase Olympie de Montpellier** (sis avenue Jacques Cartier, dans le quartier Antigone, à proximité de l'arrêt de tram Ligne 1 – Place de l'Europe).

Ce gymnase, mis à disposition par la ville de Montpellier et équipé par la Croix-Rouge 34 (tentes familiales, kits de première nécessité, alimentation, jeux pour enfants...) a vocation à constituer un **espace de premier accueil et d'orientation pour les nouveaux arrivants sur la métropole de Montpellier**.

**Un guichet unique fonctionnera sur ce site, à compter de mardi prochain**, comme suit :

- Accueil et hébergement d'urgence assurés par les bénévoles de la Croix Rouge 34 ;
- Prise en charge psychologique par la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) du CHU ;
- Interprétariat et accompagnement réalisés par les associations SOS Montpellier Ukraine, Gammes, ISSUE, SINGA, J'accueille ;
- Remise des convocations pour la délivrance des autorisations provisoires de séjour (protection temporaire) par la préfecture ;

Actuellement 29 personnes sont présentes au gymnase Olympie, lequel comprend une capacité de 80 places. **Un second centre d'accueil sera activé d'ici la fin de journée au Palais des Congrès de Béziers** (sis 29 avenue Saint-Saens), équipé par la Protection Civile 34.

**Le dispositif de premier accueil dans le département est donc suffisamment dimensionné** et en capacité de monter en puissance en fonction des arrivées de déplacés sur le département. De nombreuses communes héraultaises et des particuliers sont également mobilisés pour accueillir et proposer des solutions d'hébergements aux personnes qui ont fui la guerre.

**Un hébergement de second niveau, dit « d'accueil collectif », a ouvert hier au CCAS EDF du cap d'Agde**. 68 personnes, en provenance des gymnases de Montpellier, ont été accueillies par les bénévoles de la Croix Rouge 34 sur ce site dont la capacité s'élève à 216 places en bungalows. Ces déplacés ukrainiens pourront y séjourner pendant quelques semaines, afin de stabiliser leurs situations, avant une orientation vers des solutions d'hébergements plus pérennes.

Le **transport des déplacés ukrainiens** entre les centres de premier accueil et ces site d'accueil collectif est organisé par la préfecture en lien étroit avec les associations agréées de sécurité civile mobilisées.

Ce dispositif d'accueil collectif a vocation à monter en puissance. D'autres centres ouvriront prochainement dans l'Hérault.

Plus d'informations à suivre sur : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

#### Cabinet du préfet

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2